Collecte des déchets toxiques des collèges

Département de la Sarthe

Auteur :

Hôtel du Département
72072 Le Mans
Voir le site internet
Pauline Lerouget
pauline.lerouget@cg72.fr

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

Depuis 2011, le Conseil général a décidé de piloter l' action de collecte des déchets toxiques des collèges issus des expériences scientifiques pédagogiques auparavant menée par la Région.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Assurer la gestion adéquate des déchets toxiques résultant des activités pédagogiques des collèges et sensibiliser enseignants et élèves à la toxicité de certains déchets.

Résultats quantitatifs

La majorité des collèges sarthois ayant des déchets toxiques issus des expériences scientifiques pédagogiques ont pu bénéficier de la collecte organisée par le Conseil général.

Résultats qualitatifs

Il a été important de rappeler les enjeux liés à la sécurité des personnes et à la protection de l'environnement auxquels peut répondre une collecte de ce type de déchets. En effet, la manipulation répétée de ces produits fait que ceux-ci peuvent être considérés comme peu dangereux ou peu toxiques donc la mise en place du dispositif a permis une débanalisation de l'utlisation de ces produits et de leur devenir.

MISE EN OEUVRE

Planning

Ce dispositf de collecte a été lancé en 2011 mais d'année en année les demandes ont baissé de la part des collèges donc il a été décidé de l'interrompre à partir de 2015.

Moyens humains

Les moyens humains mobilisés ont été ceux du service environnement du Conseil général afin d'organiser et de coordonner les collectes de déchets à effectuer par le prestataire.

Moyens financiers

Le Conseil général prend en charge le coût de ce dispositif selon les coûts de collecte.

Moyens techniques

Un appel à collecte de déchets toxiques est lancé annuellement auprès des établissements pour recenser leurs

besoins. Une fois, les réponses obtenues, une commande est prise auprès du prestataire avec lequel le Conseil général a signé un marché à bons de commande.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Cette action est facilement reproductible car tous les collèges sont producteurs de déchets toxiques issus des expériences pédagogiques. De plus le Conseil général ayant la compétence des collèges est un acteur pouvant répondre à ce type de besoins.

Recommandations éventuelles

Il est important d'informer les collèges sur les exigences du prestataire de collecte de façon à ce que la collecte se déroule dans des conditions optimales afin de répondre aux enjeux de protection des personnes et de l'environnement.

Mots clés

SECURITE | COLLECTE DES DECHETS | DECHET DANGEREUX

Dernière actualisation

Octobre 2019
Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Marc JANIN
marc.janin@ademe.fr
Direction régionale Outre Mer